

## Découvrez la Seconde TREMPLIN



### POUR QUI?

Pour des élèves :

- Qui n'ont pas toutes les compétences pour une entrée sereine en seconde générale et technologique
- Qui n'ont pas de projet vers une Seconde Professionnelle
- Motivés et prêts à s'investir malgré leurs difficultés antérieures



### OBJECTIFS

- Consolider les acquis du collège et initier les élèves aux méthodes de travail plus spécifiques au lycée
- Réconcilier l'élève avec l'école, l'aider à reprendre confiance en lui



La Seconde Tremplin au lycée est un dispositif « passerelle » entre la classe de troisième et la classe de Seconde Générale et Technologique. Elle permet ainsi de préparer au mieux aux formations du Lycée.

### CONTENU DE LA FORMATION

Les élèves de la classe de Seconde Tremplin travaillent sur un calendrier pédagogique identique aux autres élèves de Seconde Générale et Technologique.

#### Un suivi assuré par l'équipe pédagogique

- Accompagnement personnalisé en Français, Mathématiques, Anglais et Méthodologie
- Entretiens individuels réguliers avec l'équipe pédagogique
- Accompagnement du jeune dans la construction de son projet d'orientation en lycée technologique et/ou professionnel



## Découvrez la Seconde TREMPLIN



### LES ATOUTS DE LA CLASSE

- Un dispositif à effectif réduit (20 élèves maximum)
- Une équipe éducative investie
- Un travail d'équipe basé sur la confiance
- Une évaluation valorisante
- Une individualisation des stratégies pédagogiques
- Un dispositif qui s'adapte au rythme des élèves
- Des élèves acteurs de leur avenir



### CONDITIONS D'ADMISSION

- Sur dossier (appréciations, comportement, réorientation)
- Avis favorable d'admission par le directeur du collège où le jeune est scolarisé
- Entretien d'admission
- Engagement par contrat avec l'établissement



### APRÈS LA SECONDE, JE PEUX POURSUIVRE VERS

- Le Lycée Technologique : une place est disponible pour tous les élèves en 1<sup>ère</sup> STMG ou 1<sup>ère</sup> STI2D dans l'établissement\*
- Le Lycée Professionnel
- Si le projet d'orientation l'exige, vers un doublement en 2<sup>nd</sup>e générale pour accéder au Baccalauréat général

*\*si les résultats le permettent, et sous réserve du respect du règlement de l'établissement*

